

M. Gauthier (Portneuf): Mon livre est bien plus intéressant que votre discours.

M. Fraser: Je n'en doute pas. Je disais que c'est peut-être l'unique chance que le cabinet a eue de se réunir car les membres du Cabinet...

Des voix: Règlement!

M. Fulton: Qui a commencé?

M. l'Orateur suppléant: L'honorable député voudrait-il bien revenir à l'amendement?

M. Drew: Monsieur l'Orateur, c'est le ministre de l'Agriculture qui a soulevé la question étudiée à la réunion du cabinet cet après-midi. S'il veut faire cesser l'étude de la motion dont la Chambre est actuellement saisie, un moyen tout indiqué s'offre à lui: nous sommes disposés à siéger ce soir et à poursuivre les travaux de la Chambre, mais nous ne sommes pas disposés à céder à l'intimidation.

Le très hon. M. Gardiner: Ce n'est pas moi qui ai soulevé la question. Le député de Peterborough-Ouest (M. Fraser) ayant donné à entendre que les membres du cabinet avaient fait un petit somme, je lui ai dit qu'ils assistaient à une réunion du Conseil.

M. Fulton: C'est la même chose.

M. Fraser: Leur somme dure depuis longtemps, sinon cette mesure aurait été abordée plus tôt.

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre! Je prie le député de revenir au projet d'amendement.

M. Fraser: Très bien. Je disais donc, quand je me suis d'abord levé...

L'hon. M. Pearson: Pour la troisième fois.

M. Fraser: ... que j'appuie l'amendement proposé par l'honorable représentante d'Hamilton-Ouest (M^{me} Fairclough).

L'hon. M. Fournier: Nous n'en avons jamais douté.

M. Fraser: C'est, à mon sens, un amendement très raisonnable. Nous avons fait la moitié du chemin pour répondre aux désirs du Gouvernement et du député qui a proposé la motion. Il ne serait que juste que le Gouvernement et les autres, de leur côté, appuient l'amendement. Nous pourrions ensuite reprendre nos travaux.

Des voix: Donnez-nous l'occasion de l'appuyer.

Des voix: Scrutin!

M. L. E. Cardiff (Huron-Nord): Monsieur l'Orateur...

[M. Fraser.]

M. Sinnott: On est à sec maintenant.

M. Cardiff: Monsieur l'Orateur, je tiens à dire que j'appuie le projet d'amendement car toute la journée nous avons siégé pour absolument rien. Je n'ai jamais de ma vie fait partie d'une institution qui avait si peu de respect pour la valeur du temps, et je voudrais qu'on méditât ces paroles. Si, dans la vie privée, nous dirigeons nos affaires de la même manière que les travaux de la Chambre sont dirigés, nous ferions tous banqueroute.

M. Sinnott: Vous êtes bien placé pour le savoir.

M. Cardiff: Le ministre de la Justice (M. Garson) a fait une interruption. Je tiens à lui dire que, s'il avait présenté cette mesure à la Chambre de façon régulière, à partir du moment où la question a d'abord été mentionnée, le 9 octobre, on ne lui mettrait pas sur le dos le spectacle que nous offrons présentement.

M. Coldwell: "Spectacle", en effet.

M. Cardiff: De fait, plusieurs fois, au cours de la présente session, nous avons attendu une directive du Gouvernement avant de poursuivre nos travaux.

M. Sinnott: Qui "nous"?

M. Cardiff: On n'avait rien à nous offrir avant la fin de la période de soixante-cinq jours, nécessaire pour qu'une session parlementaire soit complète. Personne n'était pressé.

Une voix: Règlement!

M. Cardiff: Qu'est-ce qu'on y trouve à redire?

M. Fulton: Ils n'aiment pas cela.

M. Hosking: Rien de commun avec les heures de séance.

M. Riley: Aimerez-vous à donner lecture de quelques vieux exemplaires du hansard?

M. Cardiff: Aux termes de la constitution, il semble qu'il faille siéger soixante-cinq jours avant de toucher l'indemnité. A mon avis, on n'aurait jamais dû convoquer la présente session. C'est la seconde dans un an.

M. l'Orateur suppléant: Je regrette d'interrompre le député, mais je crois qu'il s'est bien éloigné de l'amendement.

M. Cardiff: Eh bien! je tiens certainement à respecter le Règlement et ne veux rien dire qui ne soit en rapport avec le projet d'amendement dont la Chambre est saisie. Mais le fond de la question, c'est que, vu que nous